



SOMMAIRE

- Comment préparer votre entreprise pour la rentrée : planification financière et budgétaire
- Audit interne : un outil essentiel pour renforcer la gouvernance d'entreprise
- Actualité : Déménagement - Nouveau siège social pour NKAC
- Rappels fiscaux



Ce mois-ci, nous avons une grande nouvelle à vous annoncer : NKAC déménage ! Dans la rubrique Actualité, nous souhaitons partager avec vous les détails passionnants de notre déménagement, ainsi que les raisons qui nous ont poussés à prendre cette décision stratégique

Comment préparer votre entreprise pour la rentrée: planification financière et budgétaire

L'été touchera bientôt à sa fin, et la rentrée approche à grands pas. C'est le moment idéal pour préparer votre entreprise pour cette nouvelle étape. Une planification financière et budgétaire solide est essentielle pour assurer une gestion efficace des ressources et une stabilité financière, permettant ainsi à votre entreprise de prospérer dans l'année à venir.



PRÉPARER VOTRE ENTREPRISE POUR LA RENTRÉE: PLANIFICATION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE



1. Réévaluer les objectifs et les priorités

La première étape pour préparer votre entreprise à la rentrée consiste à réévaluer les objectifs que vous avez fixés en début d'année et à définir de nouvelles priorités. Prenez le temps de revoir vos résultats financiers jusqu'à présent, analysez les tendances et identifiez les domaines qui nécessitent une attention particulière pour atteindre vos objectifs à long terme.

2. Mettre à jour le budget

La mise à jour du budget est essentielle pour une planification financière efficace. Revoyez vos prévisions de revenus et de dépenses en tenant compte des changements survenus au cours de l'année. Adaptez votre budget en conséquence et allouez les ressources de manière judicieuse pour optimiser la performance financière de votre entreprise.



3. Anticiper les dépenses saisonnières

La rentrée peut être associée à des dépenses saisonnières spécifiques à votre secteur d'activité. Prévoyez ces coûts supplémentaires dans votre budget afin de ne pas être pris au dépourvu et de maintenir une trésorerie saine.

4. Renforcer la gestion de la trésorerie

Une gestion efficace de la trésorerie est cruciale pour faire face aux fluctuations de revenus et de dépenses à la rentrée. Identifiez les délais de paiement et de recouvrement, ainsi que les éventuelles sources de financement supplémentaires pour maintenir une trésorerie équilibrée.



5. Encourager l'engagement de l'équipe

La rentrée est également l'occasion de mobiliser votre équipe autour des objectifs de l'entreprise. Impliquez-les dans le processus de planification financière et encouragez leur contribution en matière d'idées et de solutions pour atteindre les résultats souhaités.



6. Mettre en œuvre un suivi régulier

Une fois que vous avez établi votre plan financier pour la rentrée, assurez-vous de mettre en place un suivi régulier pour évaluer les performances réelles par rapport aux objectifs fixés. Réalisez des analyses périodiques pour identifier les écarts éventuels et prendre des mesures correctives si nécessaire.



Pour la rentrée, une approche proactive de la planification financière et budgétaire est essentielle pour assurer une gestion saine et efficace.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide pour élaborer votre plan financier ou si vous avez des questions supplémentaires.

Audit interne :



un outil essentiel pour renforcer la gouvernance d'entreprise

Chers lecteurs,

Dans le monde des affaires en constante évolution, la gouvernance d'entreprise joue un rôle clé dans la durabilité et la prospérité des organisations. Pour garantir une gestion efficace, transparente et responsable, l'audit interne se révèle être un outil essentiel. Dans cet article, nous explorerons le rôle fondamental de l'audit interne dans le renforcement de la gouvernance d'entreprise.

Qu'est-ce que l'audit interne ?



L'audit interne est un processus systématique et indépendant au sein de l'organisation qui évalue l'efficacité des contrôles internes, la gestion des risques et la conformité avec les politiques et les réglementations en vigueur. Contrairement à l'audit externe réalisé par des organismes indépendants, l'audit interne est mené par une équipe interne dédiée, souvent rattachée au conseil d'administration.

L'audit interne permet d'identifier les risques auxquels l'entreprise est exposée et d'évaluer leur impact potentiel sur les opérations, les finances et la réputation de l'organisation. Cette évaluation contribue à la mise en place de stratégies de gestion des risques efficaces.



Identification et évaluation des risques

Amélioration des processus et des contrôles internes



Grâce à des évaluations régulières, l'audit interne aide à identifier les faiblesses dans les processus et les contrôles internes de l'entreprise. En identifiant les zones à risque et en proposant des améliorations, l'audit interne contribue à renforcer l'efficacité opérationnelle et à prévenir les pertes financières.

L'audit interne s'assure que les activités de l'entreprise sont conformes aux politiques internes et aux réglementations externes. Cela inclut également la vérification de la conformité aux normes comptables et financières en vigueur.



Assurance de la conformité

Évaluation de la performance



L'audit interne évalue la performance des différents départements de l'entreprise et fournit des recommandations pour améliorer l'efficacité et l'efficacité globale de l'organisation.


En examinant régulièrement les processus et les pratiques de l'entreprise, l'audit interne favorise la transparence et la responsabilité des dirigeants et des employés.



Renforcement de la transparence et de la responsabilité

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en savoir plus sur l'audit interne et son rôle dans votre organisation.

ACTUALITÉS



Nous sommes ravis de vous annoncer une nouvelle étape passionnante pour nous ! NKAC déménage son siège social vers de nouveaux locaux.

Rien n'est permanent, sauf le changement !

Ce déménagement vers de nouveaux locaux représente bien plus qu'un simple changement d'adresse. Il s'agit d'une décision stratégique que nous avons prise dans le but d'améliorer encore davantage notre service à la clientèle et de mieux répondre à vos besoins en constante évolution.

Notre numéro de téléphone reste inchangé:

Bien que nous changions de lieu, sachez que notre engagement à être toujours à votre écoute reste inchangé. Vous pourrez toujours nous contacter aux numéros de téléphone et adresses e-mail habituels pour toute question, assistance ou prise de rendez-vous.

Une transition en douceur pour nos clients

Notre priorité absolue est de garantir une transition en douceur pour nos clients pendant cette période de changement. Nous nous efforçons de minimiser toute interruption de nos services et de maintenir notre engagement envers vous, nos précieux clients.

RAPPELS FISCAUX ET SOCIAUX



- **15 AOÛT: DÉCLARATION ANNUELLE DE LA SITUATION DE LA MAIN D'ŒUVRE (DASMO)**

La Dasmo doit être produit annuellement par tout chef d'établissement occupant moins de cinquante (50) travailleurs. elle permet de récapituler les principales données chiffrées de la situation de l'établissement dans le domaine social au cours de l'année civile écoulée (Loi n° 97-17 du 1 er décembre 1997 portant code du travail, article L220, JORS du 11 décembre 1997, Décret 2009- 4181/MFPTEOP/DTSS du 18 décembre 2009)